INDICATEUR 8 Document 8.5 · Mixité des métiers et égalité professionnelle

CHR Talent

ÉVALUATION DES ACQUIS

QUESTIONNAIRE DE CONNAISSANCES

Module « Mixité des métiers et égalité professionnelle » (Doc. 8.4) – à compléter sur la plateforme e-learning

Indicateur / document	IND 8 – Doc. 8.5	**Base légale**	Art. L. 6231-2 C. trav.
Mission réglementaire	Mission 8 – Information des apprentis sur la mixité des métiers et l'égalité professionnelle (L. 6231-2, 8°)	**Diffusion**	Apprentis (plateforme e-learning) ; formateurs ; responsable pédagogique
Rédaction	Margaux Bozburun, responsable pédagogique	**Validation**	Arash Mortazavi, directeur

Consigne : répondez seul·e, sans support, à la fin du module « Mixité des métiers et égalité professionnelle » (Doc. 8.4). Durée : 10 minutes environ. Résultat attendu : au moins 14 bonnes réponses sur 18.

PARTIE 1 – QUESTIONS À CHOIX MULTIPLE (UNE SEULE RÉPONSE)

Question 1. Un métier est dit « mixte » lorsque :

☐ a) il compte au moins une femme et un homme

☐ b) chaque sexe représente environ 40 à 60 % des personnes qui l'exercent

☐ c) la loi l'ouvre aux femmes et aux hommes

Question 2. La « ségrégation verticale » désigne le fait que :

☐ a) les femmes accèdent moins aux postes de direction

☐ b) les femmes et les hommes n'exercent pas les mêmes métiers

☐ c) les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes horaires

Question 3. Selon France Travail (fin 2025), quelle part des femmes en recherche d'emploi vise un métier où plus de 70 % des salariés sont des femmes ?

☐ a) 23 %

☐ b) 43 %

☐ c) 63 %

Question 4. Quelle offre d'emploi est conforme à la loi ?

☐ a) « Recherche vendeuse dynamique »

☐ b) « Commercial homme, permis B exigé »

☐ c) « Vendeur / vendeuse (H/F), expérience de la relation client appréciée »

Question 5. En entretien d'embauche, le recruteur demande à une candidate si elle a des enfants. Cette question est :

☐ a) autorisée si le poste comporte des responsabilités

☐ b) interdite : la candidate n'a pas à répondre

☐ c) autorisée si elle est posée à tous les candidats

Question 6. La rémunération, au sens de l'égalité salariale, comprend :

☐ a) le salaire de base, les primes, les commissions, les heures supplémentaires et les avantages

☐ b) uniquement le salaire de base

☐ c) le salaire de base et les heures supplémentaires

Question 7. Dans le secteur privé en 2024, à temps de travail équivalent, l'écart moyen de salaire entre femmes et hommes est d'environ :

☐ a) 4 %

☐ b) 14 %

☐ c) 34 %

Question 8. L'index de l'égalité professionnelle doit être publié par :

☐ a) toutes les entreprises, quelle que soit leur taille

☐ b) uniquement les entreprises publiques

☐ c) les entreprises d'au moins 50 salariés

Question 9. Le congé supplémentaire de naissance, en vigueur depuis le 1er juillet 2026 :

☐ a) permet à chaque parent de prendre 1 ou 2 mois

☐ b) est réservé à la mère

☐ c) remplace le congé de paternité

Question 10. Vous découvrez qu'un collègue touche une prime que vous n'avez pas, pour le même travail. Quelle est la bonne première étape ?

☐ a) En parler sur les réseaux sociaux

☐ b) Démissionner

☐ c) Vous informer et demander des explications à votre manager ou aux RH

PARTIE 2 – VRAI OU FAUX ?

Affirmation	Vrai	Faux
1. Le salaire d'un apprenti peut dépendre de son sexe.	☐	☐
2. Deux postes différents peuvent être « de valeur égale » et devoir être payés de la même façon.	☐	☐

Affirmation	Vrai	Faux
3. Une prime peut être réservée aux hommes si elle récompense le port de charges.	☐	☐
4. Une salariée ne peut pas être licenciée en raison de sa grossesse.	☐	☐
5. Au retour de congé de maternité, la salariée retrouve son poste ou un poste similaire, avec la même rémunération.	☐	☐
6. Les compétences de négociation dépendent du sexe.	☐	☐
7. On peut saisir le Défenseur des droits en cas de discrimination liée au sexe.	☐	☐
8. Un salarié qui signale de bonne foi une discrimination peut être sanctionné pour cela.	☐	☐

PARTIE 3 – MON AVIS SUR LE MODULE

Question	Tout à fait	Plutôt	Peu	Pas du tout
Les informations présentées étaient claires	☐	☐	☐	☐
Je connais mieux mes droits en matière d'égalité professionnelle	☐	☐	☐	☐
Le module m'a fait réfléchir aux idées reçues sur les métiers	☐	☐	☐	☐
Je sais à qui m'adresser en cas d'inégalité	☐	☐	☐	☐
Je recommande ce module	☐	☐	☐	☐

Un point à améliorer ou une suggestion :

_____

_____